

La bataille judiciaire pour la candidature de Lula se poursuit au Brésil



Brasilia, 6 septembre (RHC)- La bataille judiciaire pour assurer à l'ex-président Luiz Inacio Da Silva, Lula, son droit d'être candidat à la présidence du Brésil aux élections d'octobre prochain se poursuit ce jeudi sur trois fronts et dans une course contre la montre.

L'inscription de la candidature en représentation de la coalition « Le peuple heureux de nouveau » que forment le Parti des Travailleurs, le Parti Communiste du Brésil et le Parti Républicain de l'Ordre Social, a été rejetée le 1er septembre par le Tribunal Suprême Électoral.

Suite à cette décision, les avocats de Lula ont présenté devant le Tribunal Suprême Électoral un recours en appel pour suspendre l'inéligibilité de leur client tant qu'il ne sera pas jugé définitivement.

Ils ont également présenté mardi un recours pour contester la décision de l'organe électoral et une pétition pour suspendre la décision du tribunal suprême électoral tant que les recours présentés n'auront pas fait l'objet d'un procès.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/170983-la-bataille-judiciaire-pour-la-candidature-de-lula-se-poursuit-au-bresil>



Radio Habana Cuba